

*FORMATION*

*QUALIFICATION*

*EMPLOI*

ARCHIVES



**n° 54**

Note d'information du Centre d'études  
et de recherches sur les qualifications.

**JUIN 1979**

# **L'ÉVOLUTION DES PROFESSIONS ENTRE 1954 ET 1975 D'APRÈS LES RECENSEMENTS**

*Les recensements de population apportent régulièrement une information de base sur les activités occupées par la population active.*

*La confrontation des situations observées lors de chaque recensement fournit de plus des indications sur les tendances d'évolution de ces activités, en dépit des limites dues aux modes d'enregistrement et de présentation des résultats.*

*Le regard sur le passé qu'elle autorise constitue cependant une référence précieuse pour tous ceux qui sont préoccupés par les évolutions à venir des activités professionnelles. Il en va ainsi pour les responsables du conseil et de la formation professionnelle, à qui s'adresse tout particulièrement la présente note d'information rédigée par le département de l'Emploi et des Prévisions du CERQ, à partir des traitements sur les sources statistiques nationales. Ces travaux sont conduits en étroite collaboration avec l'I.N.S.E.E. et les Services statistiques spécialisés.*

## DE LA RELATION ENTRE LES EMPLOIS ET LES FORMATIONS...

Depuis de nombreuses années, l'existence d'une relation simple entre les formations et les emplois a été largement critiquée et remise en cause de diverses manières : les formations initiales ne conduisent à des métiers spécifiques que dans des cas plutôt exceptionnels, les emplois de même type sont fréquemment occupés par des individus de formations initiales très variées.

Des études, maintenant assez nombreuses, montrent que, sur longue période, il y a une interaction complexe entre le système éducatif et le système productif. Le premier permet de modifier les caractéristiques du flux de jeunes formés, la répartition par niveau et spécialité comme les capacités des individus formés. Le système productif évolue de son côté en transformant le nombre, le contenu et l'organisation des emplois.

Dans cette perspective, il paraît très souhaitable de poursuivre des analyses sur longue période des transformations les plus significatives qu'ont connues les deux systèmes. Et ceci doit être fait à un niveau suffisamment fin pour que la mise en perspective des deux types d'évolution soit significative, c'est-à-dire tente de dépasser la description simple des grandes transformations socio-économiques.

Par rapport à ce schéma complexe et dont les différentes parties sont encore mal construites, **on s'attachera dans cette note aux transformations de longue période des professions déclarées par les individus lors des quatre derniers recensements. Cette analyse sur plus de vingt ans (1954, 1962, 1968, 1975) permet de caractériser des évolutions de structure et complète l'analyse économique de l'évolution des secteurs d'activité économique.** Ne disposant pas aujourd'hui d'une description sur la même période de l'évolution des flux de formés du système éducatif, on se contentera d'évoquer en conclusion quelques questions vis-à-vis desquelles les interactions emploi/formation sont probablement majeures.

\*  
\*\*

Dans toute analyse sur longue période, on se heurte au problème majeur des instruments statistiques qui permettent le repérage quantitatif des phénomènes.

Observe-t-on des transformations réelles ou l'obsolescence des catégories et des nomenclatures qui servent à la mesure ?

Il est évidemment impossible d'apporter une réponse scientifique à une telle question, mais on s'efforcera cas par cas de ne pas évacuer la difficulté (voir note préliminaire ci-contre).

## NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES NOMENCLATURES DES PROFESSIONS

- Lorsqu'on fait l'inventaire des déclarations détaillées que les individus font de leur profession (ou de leur activité individuelle) au recensement, on arrive à un nombre d'articles de près de 10.000. Les regroupements sont donc à la fois indispensables et regrettables puisqu'ils diminuent l'information initiale. Ils sont de plus le résultat d'un choix, d'un parti pris à une date déterminée.
- Au cours des quatre derniers recensements, la profession a toujours été codifiée directement à partir des déclarations individuelles, mais le nombre de rubriques a fortement diminué, passant de plus de 1.200 à moins de 400. Cela a comme conséquence que les tables de correspondances entre les codes des quatre recensements sont établies avec des approximations non négligeables.

On a choisi ici une présentation en 75 postes environ qui minimisent ces approximations.

- La transformation des contenus d'emplois (liée aux mutations économiques) entraîne le vieillissement apparent des nomenclatures. Deux phénomènes se conjuguent. Certaines professions se transforment lentement, ce qui a pour effet de regrouper dans une même rubrique des individus ayant des activités professionnelles de moins en moins homogènes. Des activités nouvelles apparaissent pour lesquelles aucune rubrique n'est prévue ; on voit alors se gonfler des rubriques « d'emplois mal désignés » ou « sans autres indications », ce qui correspond mal ou pas du tout à la réalité des situations.

**On utilise uniquement dans cette note la notion de profession. On admet sans autre discussion qu'elle donne une image de la qualification reconnue par le système économique (1). Cette notion se distingue de la catégorie socio-professionnelle, notion construite à partir de la profession mais également du statut, du nombre de salariés pour les employeurs et du degré de qualification pour les ouvriers salariés.**

---

(1) Cette affirmation ne prétend aucunement refléter l'important débat sur la notion de qualification. Cf. « La qualification du travail, de quoi parle-t-on ? » — Ouvrage collectif du C.G.P. — Collection Economie et planification — Documentation française 1978.

## I. — RAPPEL DE L'ÉVOLUTION GLOBALE DES STRUCTURES PROFESSIONNELLES ENTRE 1954 ET 1975 (1)

Même globalement, les évolutions sur longue période de la population active portent la trace des profondes transformations sociales et économiques de la France.

La population active, quasiment stable entre 1954 et 1962, a augmenté à un rythme accru depuis 1962. Cette augmentation a été de 1.150.000 personnes entre 1962 et 1968 et de 1.400.000 personnes entre 1968 et 1975.

Au-delà des causes démographiques, cette augmentation est liée à l'accroissement rapide de l'activité féminine, surtout entre 1968 et 1975, date à laquelle les femmes représentent plus de 37 % des actifs.

TABLEAU N° 1. — Evolution structurelle des grands groupes de professions entre 1954 et 1975.

	Structure des professions en %				Part des femmes en %	
	1954	1962	1968	1975	1954	1975
Professions de l'agriculture .....	27,8	20	15,5	9,9	35	30
Professions ouvrières (salariés + indépendants) .....	37,1	38,8	38,4	38,0	21	19
Industriels et commerçants .....	6,5	5,7	5,3	4,2	52	47
Ingénieurs, techniciens, cadres techniques .....	1,9	2,8	3,7	5,1	5	9
Professions administratives (cadres supérieurs et moyens, employés de bureau) .....	9,8	11,4	13,8	17,9	51	61
Professions des services .....	10,4	11,4	12,4	12,2	61	61
Professions des services sociaux, enseignement, santé	3,0	4,2	5,6	8,0	59	66
Divers et mal désignés .....	3,5	5,7	4,4	4,7	32	41
<b>Total en % .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>34,8</b>	<b>37,3</b>
<b>Total en effectif en milliers .....</b>	<b>19.185</b>	<b>19.251</b>	<b>20.398</b>	<b>21.775</b>	—	—

La structure de la population active s'est, elle aussi, profondément modifiée :

— l'agriculture, qui occupait en 1954 plus d'un actif sur quatre, en occupe maintenant moins de un sur dix ;

— à l'inverse, le groupe des techniciens, ingénieurs et cadres techniques, cadres administratifs moyens et supérieurs est passé de 4 % en 1954 à plus de 10 % en 1975. La part des employés et personnels des services a augmenté dans les mêmes proportions ;

— enfin, la proportion des ouvriers a globalement peu varié, passant de 37 % en 1954 à 39 % en 1962, puis se stabilisant à 38 %. Cette évolution globale masque néanmoins des transformations importantes au sein du groupe, comme nous le verrons plus loin.

(1) Pour plus de détails, cf. L. Thévenot. — Economie et Statistique n° 91. — Août 1977.  
— « Les catégories sociales en France en 1975 : l'extension du salariat ». — Edit. I.N.S.E.E.



## II. — LES PROFESSIONS NON OUVRIÈRES ONT CONNU LES MUTATIONS LES PLUS IMPORTANTES

### II. — 1. — LES PROFESSIONS COMPRENANT UNE PART IMPORTANTE DE NON-SALARIÉS ONT RÉGRESSÉ

#### • Les agriculteurs et professions connexes.

En 1975, l'agriculture n'a plus que 2 millions d'actifs : 3 millions de personnes ont quitté l'agriculture entre 1954 et 1975, dont 1 million sur la dernière période 1968-1975. Une grosse partie de ces départs sont des départs vers l'inactivité et la retraite.

Le code des professions, qui regroupe tous les agriculteurs sous une seule rubrique, ne permet pas de donner des précisions sur la nature de ces transformations. L'utilisation des C.S.P. permet de distinguer chefs d'exploitation, aides familiaux et salariés agricoles et de constater que la diminution de ces deux dernières catégories a été plus rapide. Cette analyse reste cependant trop sommaire par rapport à la nature des transformations de l'agriculture française et des actifs agricoles.

*Les métiers du forestage* ont diminué de moitié depuis 1954, la baisse la plus forte se situant entre 1962 et 1968.

*Les métiers de la pêche et de la marine de commerce* ont connu une régression rapide entre 1954 et 1968, mais on observe une quasi-stabilisation entre 1968 et 1975 au niveau de 65.000 personnes.

#### • Les industriels et commerçants.

Ce groupe encore important a connu une régression qui s'est accélérée dans la période 1968-1975. En 1975, sur un effectif total de 907.000 personnes, les entrepreneurs du bâtiment, des transports et les industriels ne représentent que 10 %, alors que les hôteliers, restaurateurs et cafetiers constituent 20 % du total et que la grande majorité (70 %) sont des commerçants de toutes catégories.

**Pour cette catégorie, une question essentielle est celle de la frontière entre salariés et non-salariés et les conditions de changement de statut, qui paraît liée à la situation économique autant qu'à la législation et à la fiscalité.**

### II. — 2. — LES PROFESSIONS EN RAPIDE AUGMENTATION

- **Les ingénieurs et techniciens** constituent un groupe assez hétérogène dont les effectifs ont été multipliés par trois de 1954 à 1975, alors que, sur la même période, le nombre des ouvriers augmentait faiblement (2).

Si l'on admet que les ingénieurs, cadres techniques et techniciens constituent un groupe professionnel proche de la production, ces croisances différentes traduisent une sorte de déplacement de fonctions qu'il faut lier aux transformations du système productif. *Il y aurait un renforcement relatif des fonctions d'études, de préparation du travail, de surveillance et de contrôle par rapport aux fonctions de fabrication proprement dites qu'on suppose exercées par des ouvriers.*

Ce schéma général paraît logique par rapport à ce que l'on sait des transformations du système productif (3). Cependant, les analyses

(2)

Croissance	75/54	68/54	75/68
Ouvriers .....	1,16	1,10	1,05
Ingénieurs + techniciens .....	3,03	2,07	1,47

(3) — Ch. Sautter. — « L'efficacité et la rentabilité de l'économie française de 1954 à 1974 ». — Economie et Statistique n° 68. — Juin 1975. — Edt. I.N.S.E.E.  
— La fresque historique du système productif. — Collection I.N.S.E.E. E. 27.

relatives aux transformations respectives des grands secteurs industriels conduisent à retenir une vision plus nuancée de ce processus. Il faut notamment faire la part entre ce qui est lié à l'accroissement de production et ce qui paraît davantage lié à des transformations de l'organisation de la production et à la concentration technique des capacités de production. Cela permet quelquefois de dépasser l'imprécision des nomenclatures et de percevoir les rôles et situations, parmi les ingénieurs et techniciens, de certains spécialistes.

*Ce groupe est peu féminisé, bien que la proportion de femmes ait presque doublé chez les techniciens.*

TABLEAU N° 2. — L'évolution des professions non ouvrières en 1954 et 1975.

	Effectifs en milliers				Rapport 1975/1954	Part des femmes en %	
	1954	1962	1968	1975		1954	1975
01 - Agriculteurs .....	5.160	3.676	3.058	2.028	0,39	35	30
02 - Bûcherons et métiers des eaux .....	78	70	53	44	0,56	—	—
04 - Pêcheurs et marins de commerce .....	100	88	68	65	0,65	9	10
<b>SOUS-TOTAL I .....</b>	<b>5.338</b>	<b>3.834</b>	<b>3.179</b>	<b>2.137</b>	<b>0,40</b>	<b>35</b>	<b>30</b>
84 - Industriels et commerçants .....	1.265	1.088	1.085	907	0,72	52	47
75 - Dessinateurs .....	88	116	152	151	1,72	9	7
76 - Agents techniques et techniciens .....	150	251	391	653	4,35	6	11
77 - Techniciens des transports .....	14	16	19	22	1,57	—	—
78 - Ingénieurs et cadres techniques .....	114	132	194	284	2,49	2	5
<b>SOUS-TOTAL II .....</b>	<b>366</b>	<b>515</b>	<b>756</b>	<b>1.110</b>	<b>3,03</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
79 - Cadres supérieurs administratifs .....	226	325	412	628	2,78	12	17
80 - Autres cadres administratifs .....	137	178	221	365	2,66	38	46
91 - Professions intellectuelles .....	29	39	63	96	3,31	32	43
92 - Professions juridiques .....	37	34	37	73	1,97	5	24
81 - Employés de bureau .....	1.355	1.619	2.077	2.738	2,02	61	75
<b>SOUS-TOTAL III .....</b>	<b>1.784</b>	<b>2.195</b>	<b>2.810</b>	<b>3.900</b>	<b>2,19</b>	<b>51</b>	<b>61</b>
82 - Agents mixtes .....	241	278	319	332	1,37	15	8
83 - Employés du commerce .....	584	684	836	912	1,56	42	54
85 - Gardiens et concierges .....	173	164	185	194	1,12	56	51
86 - Agents des services .....	895	943	1.034	1.070	1,20	89	85
87 - Métiers des soins personnels .....	108	130	155	144	1,33	49	69
<b>SOUS-TOTAL IV .....</b>	<b>2.001</b>	<b>2.199</b>	<b>2.529</b>	<b>2.652</b>	<b>1,32</b>	<b>61</b>	<b>61</b>
88 - Métiers de la santé .....	228	318	463	747	3,28	50	68
89 - Métiers des services sociaux .....	23	29	47	155	5,74	96	76
90 - Personnel de l'enseignement .....	316	453	636	836	2,65	62	62
<b>SOUS-TOTAL V .....</b>	<b>567</b>	<b>800</b>	<b>1.146</b>	<b>1.738</b>	<b>3,07</b>	<b>59</b>	<b>66</b>

- **Les cadres administratifs et les professions intellectuelles et juridiques** regroupent, comme précédemment, des professions correspondant à des niveaux hiérarchiques ou de formation différents, privilégiant ainsi les fonctions exercées au sein du système économique plutôt que les catégories socio-professionnelles.

L'ensemble du groupe a, comme le précédent, considérablement augmenté ses effectifs depuis 1954 (multiplication par 2,7), avec une accélération comme dans le cas précédent entre 1968 et 1975. Par contre, les cadres administratifs supérieurs ont augmenté sensiblement au même rythme que les autres cadres administratifs (essentiellement cadres moyens) alors que le nombre de techniciens a augmenté beaucoup plus vite que celui des ingénieurs et cadres techniques (4).

**Sans pouvoir préciser ici les éléments détaillés qui ont déterminé cet accroissement général, deux groupes sont à distinguer :**

— **Les cadres des secteurs industriels, du bâtiment et des transports** ont apparemment augmenté dans la mesure de l'importance prise par les fonctions d'administration et de commercialisation dans un contexte de rapide augmentation de la production. Mais le développement de ces professions ne se situe probablement qu'en partie dans les secteurs industriels.

— **Les cadres de l'administration, des banques et des assurances** dont les fonctions sont relativement différentes et pour lesquels on constate un développement plus rapide du niveau moyen que du niveau supérieur. Ceci paraît nettement lié à l'accroissement des employés et aux besoins d'encadrement que cela a induit dans un contexte à la fois de rationalisation des tâches et de recrutement des employés à un niveau de formation assez faible.

- **Les employés de bureau sont très nombreux :** 2,7 millions en 1975. Ils ont connu une évolution plus lente en valeur relative (5) que celle des cadres, mais plus importante en valeur absolue. L'augmentation rapide des fonctions administratives et de gestion s'est réalisée par un accroissement relativement plus lent des professions peu qualifiées que des professions qualifiées.

Il faut noter que les emplois de bureau sont occupés à 75 % par des femmes, alors que les emplois de cadres administratifs supérieurs ne le sont qu'à 17 % et ceux de cadres moyens à 46 %. Dans les trois cas, l'augmentation est très rapide, reflétant à la fois l'effet de la formation et celui de l'évolution des taux d'activité.

- **Les employés de commerce et les agents des services** représentent, en 1975, 2.650.000 personnes dont 61 % sont des femmes. Par rapport aux autres, ce groupe a faiblement augmenté (+ 32 % depuis 1954) surtout au cours de la période 1968-1975. Cette évolution globale est le résultat d'une augmentation plutôt forte des employés de commerce (+ 56 % depuis 1954) et des personnels de l'hôtellerie et des services divers, et d'autre part d'une forte baisse des personnels de maison.
- **Les effectifs des métiers de la santé, des services sociaux et de l'enseignement** ont été multipliés par 3 depuis 1954 et par 1,52 depuis 1968.

Ces professions fortement féminisées représentent maintenant plus de 1,7 million de personnes. La nature de leur travail s'est sans doute considérablement modifiée en même temps qu'évoluait la structure de la demande sociale.

(4) Il faut cependant se garder de conclusions trop hâtives, en raison des problèmes de nomenclatures évoqués au paragraphe 3 de l'encadré page 3.

(5)

	Evolution relative		Evolution absolue (75) — (68)
	75/54	75/68	
Cadres administratifs .....	2,7	1,6	+ 430.000
Employés de bureau .....	2,0	1,3	+ 660.000

### III. — LES ÉVOLUTIONS DES PROFESSIONS OUVRIÈRES ONT ÉTÉ FORTEMENT CONTRASTÉES, REFLÉTANT EN GRANDE PARTIE LES MUTATIONS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Laissant de côté une analyse par groupe de spécialités, on privilégiera ici, comme précédemment, la confrontation des rythmes de transformation des groupes de professions. Plus précisément, on distinguera trois groupes :

- les professions à effectifs stables,
- les professions en forte diminution,
- les professions en forte augmentation,

qui se répartissent comme suit :

	Rapport 1975/1954	Part dans le total en %	
		En 1954	En 1975
Professions à effectifs stables .....	1,04	21	19
Professions en forte diminution .....	0,54	35	16
Professions en forte augmentation .....	1,70	44	65
Total .....	1,16	100	100

Avant d'entrer dans le détail, on essaiera ici de montrer à quel schéma d'ensemble paraît avoir été soumise la transformation des professions.

Dans le groupe des professions en diminution on trouve, pour l'essentiel, des activités anciennes ou traditionnelles. On peut dire qu'il s'agit le plus souvent de métiers dans lesquels la relation avec le produit est directe ou relativement directe. L'ouvrier a une large maîtrise de la transformation du produit ; celle-ci est généralement simple ou du moins se réalise dans un temps court grâce au travail d'un ou de quelques ouvriers utilisant des outils ou des instruments dont ils maîtrisent entièrement le fonctionnement. Ces activités sont en régression soit parce que ces métiers disparaissent et que les mêmes tâches sont accomplies mécaniquement, soit parce que la productivité des outils utilisés a considérablement augmenté (cas du textile notamment).

Au contraire, on trouve dans le groupe des professions en forte augmentation des métiers correspondant plutôt à des activités nouvelles ou du moins à une nouvelle logique. Il semble qu'on soit passé à une relation « produit - machine - métier » qui modifie la relation de l'ouvrier au produit en y intercalant une ou des machines plus complexes dont l'ouvrier-opérateur n'a plus toute la maîtrise. Simultanément, ce schéma a conduit au développement de nouveaux métiers spécialisés dont la caractéristique est la relation directe avec la machine, le produit étant secondaire ou sans importance.

Ce processus général n'est évidemment pas linéaire, il ne s'agit pas d'une substitution simple des métiers traditionnels par les nouveaux

métiers. L'ensemble est soumis aux modes de développement du système industriel, qui a été dominé par deux éléments concomitants : l'accroissement de l'intensité capitalistique et la généralisation de l'organisation scientifique du travail.

Malheureusement, et comme on l'a déjà dit, le vieillissement des nomenclatures permet difficilement de saisir la réalité de cette évolution. Il reste cependant quasi certain que les phénomènes décrits ici seraient encore plus accentués si les nomenclatures avaient permis de suivre plus finement l'évolution constatée.

Comme dans toute classification de ce type, les professions stables sont celles où les tendances opposées se neutralisent plus ou moins. On notera cependant que leur part dans l'ensemble est faible tant en 1954 qu'en 1975.

### III. — 1. — LES PROFESSIONS OUVRIÈRES, DONT LES EFFECTIFS ONT FAIBLEMENT ÉVOLUÉ, REPRÉSENTENT 20 % DU TOTAL DES OUVRIERS

TABLEAU N° 3. — Professions ouvrières ayant peu évolué.

	Effectifs en milliers				Rapport 1975/ 1954	Part des femmes en %	
	1954	1962	1968	1975		1954	1975
13 - Lamineurs, tréfileurs .....	26	29	22	21	0,81	15	17
17 - Chaudronniers, tôliers .....	118	133	148	146	1,24	—	—
18 - Charpentiers en fer .....	20	25	23	24	1,20	—	—
19 - Ajusteurs mécaniciens .....	566	591	634	614	1,08	—	—
20 - Ouvriers sur machines .....	193	213	186	201	1,04	5	3
28 - Ouvriers de la production du verre .....	17	17	20	20	1,18	18	10
29 - Ouvriers du travail du verre .....	24	22	22	24	1,00	33	21
30 - Ouvriers de la photographie .....	26	29	26	33	1,27	23	21
32 - Ouvriers de la composition et imprimerie	72	80	88	95	1,32	11	13
35 - Ouvriers de la fabrication de papier carton	37	37	35	38	1,03	41	37
66 - Conducteurs transport sur rails .....	31	29	26	28	0,90	—	—
44 - Boulangers pâtisseries .....	168	148	154	124	0,74	—	—
46 - Bouchers charcutiers .....	160	170	184	160	1,00	—	—
TOTAL .....	1.458	1.533	1.568	1.530	1,04	—	—
Part dans les ouvriers en % .....	21	21	20	19	—	—	—

On trouve dans cette catégorie des professions spécifiques de certaines activités :

- D'une part, les ouvriers de la production du verre, du papier carton, de l'imprimerie et de la photographie qui représentent une part encore très importante des effectifs de chacun de ces secteurs d'activités. Leur nombre a généralement augmenté beaucoup moins vite que la production du secteur en raison des progrès de productivité dus aux investissements. On sait d'autre part que coexistent, dans les trois premiers secteurs, des entreprises de



grande taille, très modernes, et des entreprises de petite taille quasi artisanales. Dans les premières, les emplois ouvriers sont sans doute du type opérateur - surveillant de machines, alors que dans les secondes ils sont encore proches des métiers artisanaux.

- **D'autre part, les ouvriers de la métallurgie et de la mécanique** pour lesquels on observe, là encore, la coexistence de deux phénomènes contradictoires. Les emplois liés à la transformation des métaux ont faiblement augmenté, toujours en raison de la productivité des nouveaux investissements ; les emplois d'ouvriers sur machines-outils classiques ont même probablement diminué. Mais à l'inverse, le développement de la mécanisation dans tous les secteurs a entraîné un accroissement des emplois d'ajusteurs, monteurs, réparateurs (rubrique 19). Cependant, ceci a une ampleur relativement faible, et *il semble que, sur la dernière période, la diminution des effectifs de cette rubrique traduise un effort plus conséquent de rationalisation du travail d'entretien et de réglage, peut-être aussi d'une certaine automatisation de celui-ci.*

### III. — 2. — LE POIDS DES PROFESSIONS OUVRIÈRES EN RÉGRESSION A DIMINUÉ DE PLUS DE MOITIÉ, PASSANT DE 35 A 16 %

**On trouve dans ce groupe deux catégories d'ouvriers assez différentes :**

- **Les ouvriers des métiers traditionnels**, c'est-à-dire proches des métiers artisanaux : ce sont les tailleurs de pierre, les forgerons-serruriers et assimilés, les métiers divers des métaux (galvaniseur, rétamateur, ouvrier de la coutellerie, etc.), les ouvriers de la reliure, du brochage et du travail du papier, les métiers de la chapellerie, de la tapisserie, de la matelasserie ou encore de la cordonnerie et de la bourrellerie.

Ces ouvriers, déjà assez peu nombreux en 1954, ont vu leurs effectifs diminuer d'environ 50 % en vingt ans. Ceci paraît dû principalement à un effet de substitution. *Les productions auxquelles concouraient ces ouvriers tendent à disparaître et à être remplacées par des produits différents et fabriqués dans d'autres conditions.*

- **Les ouvriers des industries traditionnelles** : la différence par rapport au premier groupe peut paraître artificielle, néanmoins, ces ouvriers ont des qualifications spécifiques à des activités connaissant de longue date un mode de production industriel qui se différencie nettement du mode de production artisanal. Il s'agit principalement des industries du textile et de l'habillement, du cuir et du bois, et également de la briqueterie et de la céramique, d'une partie des industries alimentaires (conserverie, laiterie).

Contrairement au premier groupe, il ne s'agit pas d'activité économique en voie de disparition, même si dans la période la plus récente l'accroissement du commerce international et les politiques de déplacement des activités de fabrication peuvent faire penser le contraire. *L'élément qui paraît essentiel est sans doute le développement des investissements de ces secteurs d'activité, qui a entraîné d'une part une augmentation considérable de la productivité du travail, d'autre part le remplacement des spécialistes par des non-spécialistes.*

*Ce schéma général a entraîné des baisses considérables des effectifs d'ouvriers spécialistes. Mais ces baisses ont été plus ou moins fortes suivant le degré initial de la concentration technique et financière des activités et suivant le rythme des transformations qu'elles ont connues. Ainsi, les ouvriers du textile ont-ils vu leur nombre divisé par*

trois en vingt ans alors que ceux de l'habillement, secteur où se sont maintenues davantage d'unités petites et moyennes, n'ont diminué que de 50 %. Il en est de même pour les ouvriers du cuir et de la chaussure dont le nombre a été divisé par 2,2 alors que ceux de la menuiserie ne diminuaient que de 30 %.

Au sein de cette tendance générale, il existe évidemment des phénomènes contradictoires que pourraient mettre en évidence des analyses sectorielles. A titre d'exemple, on signalera les métiers liés aux industries agricoles et alimentaires. Pour partie, ceux-ci suivent le schéma précédent, mais une autre partie constituée de métiers plus proches des métiers du commerce que de la fabrication, connaît une évolution différente.

- **Les mineurs constituent un cas particulier** : leur nombre a été divisé par quatre en vingt ans en raison essentiellement de la réduction de l'activité minière. Les transformations techniques, l'amélioration de la productivité ont accéléré le rythme de diminution des effectifs.

TABLEAU N° 4. — Professions ouvrières en régression.

	Effectifs en milliers				Rapport 1975/1954	Part des femmes en %	
	1954	1962	1968	1975		1954	1975
06 - Mineurs et métiers des carrières .....	283	221	164	89	0,31	—	—
07 - Métiers du terrassement .....	179	158	166	93	0,52	—	—
08 - Tailleurs de pierre .....	25	23	22	17	0,68	—	—
14 - Mouleurs et assimilés .....	37	29	24	23	0,62	5	10
15 - Forgerons, serruriers .....	144	118	113	98	0,68	—	—
23 - Métiers du travail des métaux .....	60	55	49	37	0,62	13	14
33 - Ouvriers de la reliure .....	42	37	34	24	0,57	64	50
36 - Ouvriers de la briqueterie .....	39	32	28	20	0,51	28	35
37 - Conducteurs de fours .....	16	13	10	6	0,38	—	—
40 - Ouvriers de l'apprêt, teinturerie .....	42	33	27	18	0,43	41	44
41 - Ouvriers de l'alimentation .....	87	70	50	47	0,54	31	30
47 - Ouvriers de la laiterie .....	31	26	23	22	0,71	19	18
48 - Ouvriers du textile .....	375	256	188	121	0,32	69	64
49 - Ouvriers de la couture, chapellerie .....	551	444	405	370	0,67	84	85
53 - Ouvriers de la chaussure .....	173	136	103	79	0,46	37	54
55 - Tanneurs et ouvriers du cuir .....	21	14	12	10	0,48	19	30
57 - Ouvriers du bois brut .....	40	29	19	17	0,43	—	—
58 - Charpentiers .....	51	42	36	26	0,51	—	—
59 - Menuisiers et .....	366	315	295	264	0,72	—	—
60 - métiers du bois .....							
<b>TOTAL .....</b>	<b>2.562</b>	<b>2.051</b>	<b>1.769</b>	<b>1.381</b>	<b>0,54</b>	<b>33</b>	<b>31</b>
Part des professions ouvrières en régression dans le total des ouvriers .....	35 %	27 %	22 %	16 %		—	—



### III. — 3. — LES PROFESSIONS OUVRIÈRES EN AUGMENTATION ONT VU LEUR POIDS AUGMENTER DE MOITIÉ, PASSANT DE 44 A 65 %

Dans ce groupe, plusieurs éléments ont joué simultanément d'une façon qui modifie sensiblement le schéma présenté plus haut. On peut considérer les groupes suivants :

- **Les métiers correspondant à une spécialité dominante dans un secteur d'activité en forte expansion** : métiers du second œuvre du bâtiment (plombiers, couvreurs, peintres), les métiers de la chimie et de la transformation des plastiques, ouvriers de l'électronique, auxquels on peut ajouter les ouvriers de la cuisine. *La croissance rapide de ces professions paraît liée à la fois à l'expansion des secteurs où ces professions sont nombreuses et au renforcement relatif du poids de ces professions en raison des transformations de l'ensemble de l'industrie.* Le premier facteur est sans doute ici le plus important.

On peut joindre à ce groupe les maçons et ouvriers du B.T.P. qui augmentent de 49 % entre 1954 et 1968 pour diminuer ensuite de 18 % en raison principalement de la conjoncture.

- **Les métiers ouvriers largement diffusés dans de nombreux secteurs** : on rapproche ici les ouvriers de l'électricité, les métiers mal désignés des métaux, les autres ouvriers et les ouvriers mal désignés. La troisième rubrique est à la fois la plus nombreuse et celle dont l'augmentation a été la plus rapide ; elle comprend notamment les conducteurs de machines (s.a.i.), les monteurs à la chaîne, les O.S. (s.a.i.), les ouvriers sur machines, les surveillants de machines.

*Cette augmentation rapide traduit donc principalement les effets de la mécanisation, de l'extension dans de nombreux secteurs du travail à la chaîne et du travail posté.* Ces effets sont l'apparition d'emplois exigeant moins de connaissances spécifiques du produit et de sa transformation, mais nécessitant une adaptation précise à un type de machine, à une étape du processus de transformation.

*S'agit-il d'emplois déqualifiés, d'emplois banalisés ?*

Cette question dépasse le cadre de cette note. Disons seulement que, *par rapport aux professions traditionnelles, ces métiers ont des contenus d'une nature différente, définie principalement par la relation avec la machine et non plus par la relation au produit. Cela en fait des emplois plus fonctionnels et moins liés à une activité sectorielle.* Il est vrai, par ailleurs, que les exigences des employeurs vis-à-vis de ces postes sont sans doute assez faibles alors qu'elles sont fortes pour les emplois d'encadrement technique et d'entretien.

- **Les conducteurs d'engins de transports et les ouvriers de la maintenance** (multiplication par 2 de 1954 à 1975) : ces deux groupes augmentent très rapidement, d'une part parce que le volume d'activité a beaucoup augmenté, d'autre part parce que ces métiers ont encore été peu touchés par la mécanisation et l'automatisation. On a donc peu gagné en productivité du travail. Il est probable que, dans les prochaines années, cette tendance sera inversée, l'exemple caractéristique étant celui des industries agricoles et alimentaires.

\*  
\*\*

Une remarque particulière est nécessaire pour l'ensemble du groupe : il est certain qu'une partie de l'augmentation rapide de ces catégories est liée aux difficultés de classement de certains nouveaux métiers. Il reste que, même en prenant les précautions nécessaires, la croissance rapide des « autres ouvriers » est le fait dominant, étroitement dépendant des mutations techniques et organisationnelles qu'a connues l'industrie française.

TABLEAU N° 5. — Professions ouvrières en augmentation.

	Effectifs en milliers				Rapport 1975/1954	Part des femmes en %	
	1954	1962	1968	1975		1954	1975
09 - Maçons et métiers du B.T.P. ....	512	642	765	626	1,22	—	—
10 - Plombiers, couvreurs .....	122	157	213	252	2,07	—	—
11 - Peintres en bâtiment, décorateurs .....	148	176	224	215	1,45	—	—
12 - Ouvriers de la fonderie .....	29	41	31	50	1,72	3	1
21 - Ouvriers de la soudure .....	57	84	104	129	2,26	12	9
26 - Ouvriers de l'électricité .....	242	303	340	392	1,62	7	7
27 - Ouvriers de l'électronique .....	28	38	50	65	2,32	14	37
38 - Ouvriers de la chimie .....							
73 - Ouvriers de la transformation de matières plastiques .....	93	121	137	157	1,69	30	40
45 - Ouvriers de la cuisine .....	80	85	104	129	1,61	58	34
24 - Métiers mal désignés des métaux .....	42	55	64	71	1,69	17	16
65 - Conducteurs de transports routiers ....	278	371	437	560	2,01	—	—
69 - Ouvriers de la manutention .....	220	273	292	434	1,97	44	32
67 - Autres ouvriers, ouvriers spécialisés ....	601	740	1.043	1.360	2,26	25	30
70 - Manœuvres .....	701	823	881	922	1,32	11	22
<b>TOTAL</b> .....	<b>3.153</b>	<b>3.909</b>	<b>4.685</b>	<b>5.362</b>	<b>1,70</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Part dans les professions ouvrières ....	44	52	58	65	—	—	—

## CONCLUSION

L'analyse sur longue période de l'évolution des professions et des spécialités ouvrières permet de préciser la structure des transformations des activités exercées par la population active.

En risquant une certaine caricature, on peut dire que les principales transformations ont été les suivantes. **Le nombre d'ouvriers a relativement peu augmenté, mais la structure des professions ouvrières s'est beaucoup modifiée** : la place des professions liées aux activités traditionnelles (agriculture, petite industrie, artisanat) s'est réduite sous l'effet du développement rapide de l'utilisation de machines. **Ce développement s'est accompagné d'un accroissement de la division des tâches qui a entraîné un nouveau rapport de l'ouvrier au produit et a fait apparaître des emplois caractérisés par le rapport direct avec la machine et le processus technique.** Cela a évidemment modifié simultanément la place et le rôle des autres professions qui concourent directement ou indirectement à la production, et dont les effectifs ont beaucoup augmenté. C'est vis-à-vis de ces catégories que l'interaction système éducatif / système productif paraît la plus évidente : le développement très rapide des effectifs formés au-delà du baccalauréat a permis de fournir à l'ensemble du système productif les forces nouvelles dont il avait besoin à ce stade pour assurer une profonde mutation en même temps qu'un accroissement remarquable de la production.

Une grande part de ces forces nouvelles est mobilisée — plus que par le passé — dans l'ensemble des organisations privées et publiques qui concourent indirectement à la production. Au contraire, ce sont plutôt les actifs issus des activités traditionnelles en régression qui sont venus constituer des professions ouvrières nouvelles ou liées aux nouvelles activités industrielles.

Cela pose évidemment de nombreuses questions sur le rôle actuel du système éducatif, dans une phase de croissance très ralentie, mais dans laquelle les mécanismes anciens de transformation de l'appareil industriel restent très puissants.

---

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

---

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- « La qualification du travail, de quoi parle-t-on ? », ouvrage collectif relatant les travaux du séminaire Emploi du Commissariat général au Plan — collection Economie et Planification. La Documentation française, 1978.
- « Bilan formation-emploi 1973 », ouvrage méthodologique sur la liaison formation-emploi — CEREQ/I.N.S.E.E./S.E.I.S. — collection I.N.S.E.E. D n° 59, septembre 1978.
- « Les catégories sociales en France en 1975 : l'extension du salariat », L. Thévenot, Economie et Statistique n° 91, août 1977. Edition I.N.S.E.E.

---

**Librairies-Imprimeries Réunies**

7, rue Saint-Benoît, 75006 - PARIS — ☎ 260-24-75 - 260-72-03

---

---

Dépôt légal n° 39-186

Inscription à la Commission paritaire  
des publications et agences de presse n° 1 063-AD

Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration  
C E R E Q  
9, rue Sextius-Michel,  
75732, PARIS CEDEX 15  
577-10-04

**DISPONIBILITÉ DES RÉSULTATS  
DES ÉTUDES ET RECHERCHES :**

**LES PUBLICATIONS DU CEREQ**

Les publications du Centre d'études et de recherches sur les qualifications revêtent des formes différentes suivant leur finalité :

- les « **Dossiers** » mettent à la disposition du public le compte rendu des études et recherches réalisées par le Centre ;
- la « **Bibliothèque du CEREQ** » publie :
  - le résultat de recherches conduites en commun avec d'autres instituts, sous contrats ou conventions ;
  - des travaux qui, sans être réalisés par le Centre, apportent dans le domaine des qualifications et de la formation professionnelle qui est le sien une contribution scientifique jugée particulièrement intéressante ;
  - ainsi que des ouvrages exposant les méthodologies mises au point au CEREQ pour la poursuite de ses travaux.
- les résultats du **Répertoire français des emplois et de l'Observatoire national des entrées dans la vie active**, font l'objet de deux séries de « **Cahiers** ».

**Ces publications sont en vente à la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07).**

**Le catalogue des publications peut vous être communiqué, sur demande adressée au Service d'information et de documentation.**

**9, rue Sextius-Michel - 75732 PARIS CEDEX 15**

**Téléphone : 577-10-04 et 577-20-55 - Poste 203.**

**CENTRE D'ETUDES ET  
DE RECHERCHES SUR  
LES QUALIFICATIONS**

**9, rue Sextius-Michel  
75732 Paris cedex 15  
— Tél. : 577-10-04 —**

## **A NOS ABONNÉS**

---

Vous recevez régulièrement les notes d'information du CEREQ, toutefois des contraintes budgétaires nous obligent à réexaminer le tirage de cette publication (dont la diffusion restera gratuite).

Si vous désirez continuer à recevoir ce bulletin, nous vous serions obligés de bien vouloir nous retourner la présente fiche dûment remplie et de répondre au questionnaire figurant au verso dont le but est d'améliorer la qualité du service fourni et de répondre à vos besoins.

Nous vous en remercions.

— ORGANISME ou ENTREPRISE (nom développé et sigle) .....

.....  
.....

— DESTINATAIRE (service, personnalité...).....

.....  
.....

— ADRESSE A LAQUELLE DOIT ÊTRE SERVIE LA PUBLICATION :

.....  
.....

— Fiche à retourner dans les meilleurs délais à l'adresse suivante :

**C E R E Q**  
**Service d'information et de documentation**  
**9, rue Sextius-Michel**  
**75732 Paris Cedex 15**

## QUESTIONNAIRE

Mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse.

I. — Souhaitez-vous continuer à recevoir régulièrement la Note d'information du CEREQ ?

oui  non

II. — Parmi les thèmes suivants ayant fait l'objet d'une note d'information indiquez les **trois** thèmes qui vous intéressent le plus :

- Bilan général des études et recherches .....   
(ex-note n° 52)
- Entrée dans la vie active des jeunes à la sortie des formations initiales .....   
(ex-notes nos 50, 51, 53)
- Evolution des secteurs d'activité économique .....   
(ex-note n° 47)
- Effet de l'évolution des techniques sur la qualification .....   
(ex-note n° 45)
- Evolution de la population active .....   
(ex-note n° 54)
- Information annuelle sur les activités du CEREQ .....   
(ex-note n° 48)
- Analyse du travail .....   
(ex-note n° 44)
- Résultats statistiques de la formation continue financée par les entreprises .....   
(ex-note n° 46)

III. — En quoi la publication vous est-elle utile :

- Comme instrument de travail permanent .....
- Comme instrument de travail occasionnel .....
- A titre d'information générale .. .....
- A titre d'information sur les travaux du CEREQ .....

IV. — Si vous conservez la publication comme instrument documentaire indiquez le mode de conservation :

- Classement en collection  — En dossiers par sujets
- Autres (indiquez lequel) .....

.....  
.....

V. — Conçue comme une synthèse des études et recherches ou une présentation rapide des activités du CEREQ (en 8, 12 ou 16 pages), la publication vous semble-t-elle bien adaptée :

oui  non

Développez en quelques lignes .....

.....  
.....  
.....  
.....